Le canton de Berne

Autor(en): **Wälchli, F.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **26 (1980)**

Heft 3

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-848579

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Le canton de Berne

Biographie de l'auteur

Karl F. Wälchli est né en 1934 à Liebefeld près de Berne, ville dont il fréquenta les écoles. Après des études en la ville fédérale et à Vienne, il enseigna pendant quelque 20 ans au Gymnase de Berne en tant que professeur d'histoire et de latin. En 1977, il fut engagé par les «Archives cantonales de Berne».
A côté de différents travaux d'instruction civique, il convient de signaler sa publication touchant Nicolas Emmanuel Tscharner 1727–1794, magistrat et économiste bernois, parue en 1964, et son travail sur Adrien de Bubenberg, édité dans le «Berner Heimatbuch» n° 122/1979.

Au cours des manifestations qui marquèrent en 1953 le 600e anniversaire de l'entrée du canton de Berne dans la Confédération, une pièce de théâtre portant le titre: «Tel Berne, telle la Confédération» remit en mémoire les hauts faits et les déboires de son histoire. En fait, les rapports avec les cantons de la Suisse primitive: Uri, Schwytz et Unterwald ont joué un rôle fort important dans l'évolution du canton de Berne, prestige qui s'est reporté sur les partenaires, renforçant leur situation d'Etats souverains. En un mot, sans Berne, la Confédération n'aurait peut-être eu qu'une existence limitée, ou aurait eu beaucoup de peine à se développer.
Si aujourd'hui, un citoyen helvétique insatisfait se plaint de «ceux de Berne», il fait allusion presque exclusivement aux autorités fédérales et à leur administration qui sont concentrées en la ville fédérale. Il existe bien sûr un «autre Berne», soit un Etat membre de la Confédération au même titre que chacun des autres cantons dont le Saint-Gallois Carl Hilty, qui fut professeur de droit à l'Université de Berne, voici exactement 100 ans, disait: «Berne est le seul véritable canton de la Confédération, portant en lui une majesté souveraine, qui déborde ses frontières et surtout qui est en mesure d'assurer de manière autonome son destin. Il concrétise les idées et les principes de notre Etat moderne tout en tenant compte au mieux des besoins de l'ensemble de sa population».

Berne, Marktgasse avec la fontaine de l'Arquebusier et la célèbre Tour de l'horloge

Pays et habitants

Avec ses 410 communes réparties en 27 arrondissements, le canton de Berne est une Suisse en petit. Il s'étend sur les 3 structures géologiques helvétiques: Jura, Plateau et Alpes. La langue française est employée dans sa partie nord, alors que Bienne est l'exemple typique d'une ville où l'on parle 2 langues le suisse allemand, plus exactement le «Bärndütsch», régnant en maître dans le reste du canton. Celui qui pense que le «Bärndütsch» est une langue homogène se trompe lourdement, car c'est un des attraits du suisse alle-

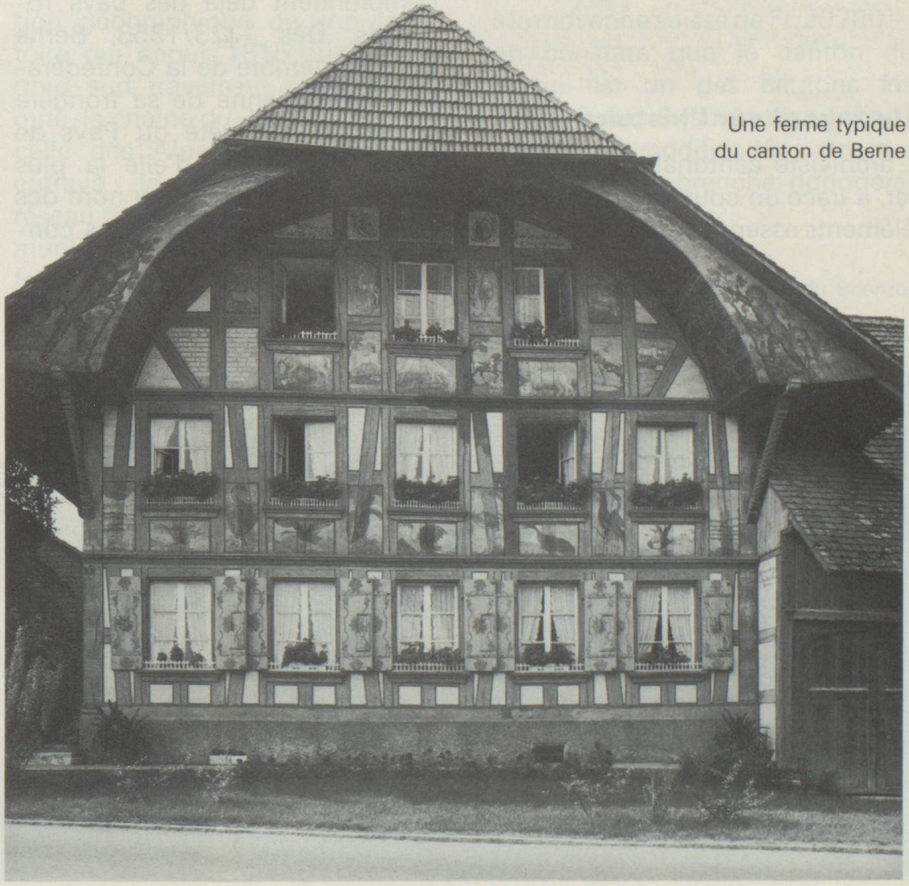

Une ferme typique du canton de Berne

mand bernois d'être un langage qui varie sensiblement d'une vallée à l'autre, voire d'une région à l'autre. Actuellement encore, le Bernois a une certaine fierté à mettre en évidence les intonations et expressions de son suisse allemand local. Récemment, un livre scolaire à l'usage des apprenties et apprentis du canton est paru dans un «suisse allemand bernois moyen» comportant également des épreuves. Cette situation linguistique permet donc à un spécialiste de définir sans difficulté si son interlocuteur est un ressortissant de Trub, de Schwarzenburg ou d'Ins, etc. Un éventail complet de cet amalgame de langues et dialectes ressort du règlement administratif du Grand Conseil bernois, où les langues officielles de discussions sont le français, l'allemand, et les dialectes bernois. Inutile de dire que l'installation de traduction simultanée est toujours en pleine action durant les sessions.

Un regard sur l'histoire

L'archiviste cantonal, Fritz Häusler, a tracé un court panorama des éléments essentiels de l'histoire du canton, que nous reproduisons ci-après dans la traduction française élaborée par Raphaël Carnat.

La ville de Berne a été fondée par Berthold V, duc de Zaehringen. La maison souabe est célèbre en raison des villes qu'elle a édifiées; mais elle s'éteint avec le fondateur de Berne (1218) et l'empereur rattache à la couronne impériale cette ville bâtie sur terre d'Empire. Berne, qui se trouve alors au centre de l'ensemble de cités et de forteresses réalisé par les Zaehringen, comprend très tôt qu'il lui appartient de prendre en main les destinées politiques de ce Pays de l'Aar.

Quelques formules suffisent à évoquer les rôles impartis à la Ville et à l'Etat au long d'une histoire de bientôt 800 ans: Au XIIIe siècle, l'empereur Frédéric II de Hohenstaufen lui accorde l'immédiateté impériale. A partir des XIIIe et XIVe siècles, Berne est un peu la capitale de la Confédération bourguignonne, dont les territoires comprennent déjà des pays romands. Dès 1323/1353, Berne devient membre de la Confédération et gardienne de sa frontière ouest. La conquête du Pays de Vaud (1536) fait d'elle la plus grande Ville-Etat sise au nord des Alpes. A l'époque des luttes confessionnelles, Berne est, avec Zurich, le bastion des Réformés suisses. Le XVIIIe siècle voit l'apogée culturelle de cette Ville-République aristocratique, très consciente de sa valeur. Lors de l'invasion de 1798, Berne est l'Etat sur lequel le Pouvoir révolutionnaire de Paris sévit avec le plus de rigueur. Devenu Etat démocratique en 1831, Berne est le promoteur le plus actif de la Constitution fédérale de 1848. Depuis, Berne adapte son économie de type agricole aux nécessités de l'âge industriel.

Dès le XIVe siècle, Berne se met à constituer un Etat territorial, qui s'étendra du Léman jusqu'au cours inférieur de l'Aar, et cela en exposant ses ressources financières bien plus souvent que son armée. Cette politique d'expansion territoriale implique, fait unique en Suisse, une priorité de la politique étrangère sur les affaires intérieures, ce qui, au XIIIe siècle, empêche la prise du pouvoir par les corporations – phénomène d'époque – et qui, jusqu'à la chute de l'ancienne République, conservera le pouvoir aux mains de la noblesse que forme l'aristocratie des différents Conseils, avant de le livrer, au XVIIe siècle, à l'oligarchie du patriciat. C'est en se fondant

Le château de Spiez, fief de la dynastie des Bubenberg de 1338 à 1516

Les arcades typiques de la cité médiévale d'Erlach

Vue depuis le Schilthorn sur l'Eiger, le Mönch et la Jungfrau

sur ses privilèges impériaux et sur les droits de seigneurie et de justice détenus auparavant par la noblesse depuis l'époque féodale, que Berne s'érige peu à peu en Etat. Sachant doser son pouvoir, Berne laisse le pays s'administrer. En 1528, la Réformation affermit l'emprise de l'Etat en lui ouvrant de nouveaux champs d'activité, tels que l'assistance, l'instruction et la police des mœurs; c'est elle aussi qui, grâce à l'Eglise d'Etat réformée, crée pour la première fois une communauté englobant uniformément tous les habitants du pays.

En 1798, la chute de l'ancien Régime entraîne de grandes pertes territoriales. En 1815, le Congrès de Vienne attribue à Berne une grande partie de l'ancien Evêché de Bâle (le Jura) en compensation du Pays de Vaud et de la Basse-Argovie, et le canton redevient mixte en matière linguistique et – nouveauté – sur le plan confessionnel. La transaction s'est faite sans l'avis des Jurassiens. Mais, maintenant, les Jurassiens ont eu l'occasion de choisir leur destinée.

Le résultat des plébiscites a permis au Jura-Nord, catholique et francophone, de constituer un canton, dont la frontière méridionale correspond en fait à la limite que Berne a établie au Moyen-Age en s'alliant avec Bienne et les vallées du Jura-Sud.

Des 5 Constitutions (1803, 1815, 1831, 1846, 1893) que l'Etat-Canton, restauré en 1803, s'est données jusqu'à nos jours, c'est celle de 1831 qui opère le clivage entre l'Etat aristocratique et l'Etat démocratique, fondé sur l'égalité des droits et la participation directe du peuple. La démocratie représentative des débuts a évolué et s'est rapprochée peu à peu de la démocratie directe. Le fait que, depuis 1971, les femmes jouissent de tous les droits politiques accordés aux citoyens, est là pour confirmer cette évolution.

Ce n'est pas sans peine que ce canton, naguère essentiellement agricole, a effectué sa conversion à l'âge industriel et technologique; le caractère accidenté et l'orientation géographique de son territoire, qui, depuis 1815, suit un axe nord–sud, traversant, à une extrémité, la chaîne du Jura et à l'autre, celle des Alpes, ont gravement entravé la construction d'un réseau moderne de voies de communication. Les capitaux privés se faisant rares, il a fallu que l'Etat entreprenne la construction de la ligne de chemin de fer; son esprit d'initiative ainsi que sa puissance économique l'ont même amené à percer le tunnel du Lötschberg en 1913 et à ouvrir de ce fait la seconde voie suisse à travers les Alpes. Au début du siècle, en matière d'approvisionnement énergétique, l'Etat applique une politique semblable pour l'exploitation des forces hydrauliques; mais ici, on a préféré la forme d'une société économiquement mixte à celle d'une entreprise purement étatique. Signalons enfin un autre facteur qui, durant cette période d'adaptation, a sans doute favorisé la nouvelle orientation; il est d'ordre politique: c'est le choix de Berne comme ville fédérale (1848) et l'intégration de l'Etat souverain à l'Etat fédératif suisse.

Le canton de Berne

Avec un revenu par tête d'habitant d'un peu plus de Fr. 18 000.–, face à la moyenne suisse de Fr. 20 700.–, on constate que le canton de Berne est un des cantons les moins favorisés sur le plan économique. Les modifications structurelles dans la branche horlogère,

Le chemin de fer à crémaillère du Brienzer Rothorn, en fonction depuis 1892

La fontaine de la justice à Berne. A ses pieds, quatre têtes symbolisant le pouvoir dans le monde: le pape, le sultan, l'empereur et ... le bourgmestre de Berne

centrée dans le Jura bernois, ne furent pas un des moindres éléments amenant à cette situation. Le cours élevé du franc joue un rôle négatif sur le plan de l'hôtellerie, car Berne a (après le canton des Grisons) le plus grand nombre de chambres d'hôtel de Suisse. Grâce à sa position centrale, le canton de Berne se trouve posséder de très bonnes connexions avec le réseau de routes nationales qui vient d'être édifié, et, le doublement de la ligne de chemin de fer du Lötschberg devrait accentuer son expansion économique en attirant des entreprises industrielles. L'aménagement du territoire étant prochainement terminé et parallèlement les concepts de développement pour chaque région ayant été fixés, on se trouve face à une situation répondant aux besoins de l'économie tout en conservant une structure écologique qui devrait répondre à la qualité de la vie que l'on connaît déjà dans le magnifique canton de Berne.

Les Bernois savent bien, contrairement à l'idée fort répandue, que l'homme ne vit pas seulement de pain, car, sur le plan culturel, des efforts souvent considérables sont entrepris pour conserver, dans les vallées, les constructions d'autrefois, presque toujours agrémentées de décorations et d'ornements traditionnels, soit des cellules culturelles fort actives qui trouvent leurs pendants dans les villes avec: les ateliers-théâtres situés souvent dans des caves, les semaines d'art, les soirées consacrées à l'art lyrique et à la poésie, les concerts de musique classique qui font face aux rythmes modernes largement dispensés dans les dancings et salles de spectacles. Ces divertissements ne sont pas l'apanage seulement du chef-lieu. Si l'on entend dire souvent que Paris c'est la France, un tel dicton ne peut s'appliquer à la ville de Berne, bien que cette dernière ait créé et donné son nom à l'Etat que l'on connaît actuellement.

Il serait d'ailleurs faux de croire que les nobles et les grands bourgeois qui détenaient en leurs mains l'ensemble des pouvoirs politiques furent tous des habitants de la ville de Berne, membres des puissantes corporations. En effet, les chevaliers de Bubenberg que l'on identifie à la ville, ont toujours gardé de profondes racines à la campagne, exemple qui fut suivi par les Patriciens dont la majorité possédaient des domaines souvent étendus dans diverses régions du canton, avec lesquelles ils avaient des rapports étroits et fréquents. L'écrivain allemand Ricarda Huch en observatrice avisée a décrit cette situation peu courante comme suit: «Berne est une ville composée de chevaliers et de paysans, l'association qui résulte de cette union en est caractéristique.» En analysant encore de plus près cette situation peu usuelle qui s'est développée au Moyen-Age, époque où partout ailleurs en Europe, les nobles se distançaient des paysans, on constate que la force et l'essence même du canton provient de cet amalgame qui fit de Berne un lieu d'équilibre et de compréhension au cours des siècles. Une telle attitude n'est guère spectaculaire mais bénéfique, évitant l'affrontement des extrêmes, un compromis avant la lettre, sans doute quelque peu involontaire. Le Fribourgeois Gonzague de Reynold a formulé en 1913 l'importance de Berne en écrivant: «Berne est le centre de la Suisse, le nœud de fer qui tient lié les deux blocs: celui de granit et celui de molasse. C'est à Berne qu'on sent l'unité nationale. Tout ce qu'il y a de pittoresque à Berne vous parle de la vieille Allemagne, mais les façades des hôtels patriciens évoquent la vieille France, les célèbres arcades viennent d'Italie. Tout cela n'implique ni concession, ni neutralité. C'est pourquoi, lorsque je doute de notre passé, de notre avenir, de notre force d'assimilation, de notre esprit commun, – je vais à Berne.»

F. Wälchli
Traduction SSE
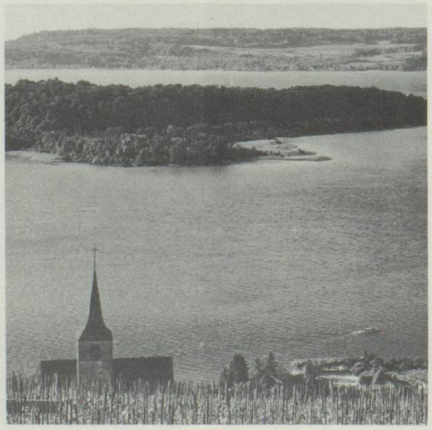
Le village de Gléresse avec vue sur l'île St-Pierre où séjourna Jean-Jacques Rousseau en 1765 (Photos ONST)